

n° 68

Hautes Alpes

AUTOMNE 2022

LE MAG

- **Dossier** / P. 11
Aux petits soins pour les « Grands Cols »
- **À vos côtés** / P. 20
Faciliter la mobilité des élèves porteurs de handicap
- **Tout à loisirs** / P. 24
Mont-Dauphin : un trésor patrimonial revisité

▲ Entretien

Sébastien Ogier :

parcours d'un champion haut-alpin



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°68 - AUTOMNE 2022

4 PLEIN CADRE

Le grand cinéma de la montagne

6 ÉVÉNEMENT

7,5 millions d'euros pour les logements haut-alpins

8 ACTUALITÉS

Travaux : le Département offre le meilleur à ses collégiens Serre-Ponçon : vers un document réglementaire des usages Des actions renforcées en faveur de la protection de l'enfance

10 EN TRAVAUX

11 DOSSIER

Aux petits soins pour les « Grands Cols »

16 ENTRETIEN

Sébastien Ogier : parcours d'un champion haut-alpin

18 HAUTS TALENTS

CIDFF 05
Bruno Messina

20 À VOS CÔTÉS

Archives départementales : une porte ouverte sur l'histoire Transports scolaires : faciliter la mobilité des élèves porteurs de handicap

22 CANTONS

Serres

24 TOUT À LOISIRS

Place forte de Mont-Dauphin : un trésor patrimonial revisité

26 CAUSES COMMUNES

À la une : Photo © Toyoya Gazoo Racing

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



23 juin

Le collège de Saint-Bonnet-en-Champsaur portera désormais le nom de Vivian Maier. Un nom qui s'est imposé au regard de la renommée que la photographe américaine – d'origine champsaurine – s'est forgée en seulement quelques années.



13 juillet

Le Tour de France fait une arrivée très remarquée au col du Granon, qui n'avait pas été emprunté par le peloton depuis 1986. L'Espagnol Eduardo Chozas, vainqueur de l'étape il y a 36 ans, a accepté l'invitation du président du Département pour assister à cette arrivée historique.



21 juillet

Aménagement des grands sites haut-alpins et promotion des sports de nature, avec l'inauguration du chantier de restauration de la boucle du Morgon, itinéraire très fréquenté par les touristes mais aussi par les Haut-Alpins. Au sommet, à 2 324 mètres, une rose des vents de 4,5 mètres de diamètre a été installée pour le plus grand plaisir des randonneurs.



25 juillet

Jean-Marie Bernard est avec le préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christophe Mirmand, sur les bords du lac de Serre-Ponçon où sont évoqués la sécheresse, le niveau du lac et les usages de l'eau. Une vaste réflexion est engagée sur la question du partage de la ressource.



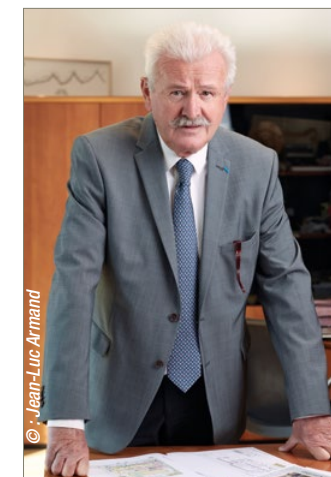
1^{er} septembre

6 500 collégiens font leur rentrée dans les 15 collèges des Hautes-Alpes. Le président Jean-Marie Bernard et Bernadette Saudemont sont à Veynes pour évoquer la rentrée avec les équipes pédagogiques et parler avenir de l'établissement via sa restructuration.



4 septembre

Le Département, par l'intermédiaire de son président, est avec les agriculteurs haut-alpins à l'occasion de Terre en fête. Cet événement populaire et convivial, organisé cette année à Gap, valorise et fait découvrir leur travail, leur passion et leur savoir-faire.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

Cette année encore, les Hautes-Alpes ont su se montrer à la hauteur des attentes des vacanciers. Le mois de juillet a été marqué par les très belles images de l'arrivée du Tour de France au col du Granon et de son départ depuis Briançon. Ces images ont, comme toujours, fait le tour de la planète et consolident la position des Hautes-Alpes comme terre d'excellence en matière de vélo. Le mois d'août restera dans les mémoires pour les vagues de chaleur et la sécheresse que nous avons vécues, avec leur incidence sur la cote du lac de Serre-Ponçon, que nous n'avions pas vu aussi bas en été depuis 1990. Le travail collectif engagé autour de ce sujet a été très constructif et a permis de maintenir un très grand nombre d'activités autour du lac. Cette situation, pour autant, nous oblige à préparer l'avenir avec la plus grande vigilance. Nous vivons une période de transition majeure, tant en matière d'environnement que de société. Le Département, garant de la solidarité entre les Haut-Alpins et entre nos différentes vallées, veille à ce que ces tournants importants dans notre histoire soient bien compris et vécus par chacun. C'est la raison pour laquelle il s'engage et œuvre afin de faciliter le quotidien de chacun d'entre nous. L'accent est particulièrement mis sur la transition énergétique et notre capacité à être autonomes. C'est un projet ambitieux dans lequel le Département est engagé depuis plusieurs mois. Il œuvre aussi pour le pouvoir d'achat de chacun, en maintenant le prix du ticket de restaurant scolaire à 3,60 euros, par exemple, alors que le coût des fournitures augmente de plus en plus, pour la Collectivité comme pour tout le monde. Le Département est l'échelon territorial de la cohésion sociale par excellence. Je ne peux que vous assurer, mes chers concitoyens, de mon entier dévouement à cette mission.



Le grand cinéma de la montagne

2. Projecteur de film 8mm « Miami »
Le plus design du marché français, ce projecteur fabriqué à partir de 1953 par Émile La Parisi recevait des lampes de 120 mètres. L'appareil était réputé pour sa luminosité exceptionnelle et la simplicité de son utilisation.

3. Projecteurs de film Pathé-Baby 9,5
Modèle C non-motorisé (1924) / Modèle motorisé « Coq d'or » (1937)
Marque commerciale de la firme Pathé pour le format de film 9,5mm, le Pathé-Baby fut lancé en décembre 1922 avec un catalogue de 192 films destinés à la projection familiale : « Le cinéma chez soi » disait la publicité... Sous le nom générique de « Pathé-Baby », la société diffusait toute une gamme de petites caméras pour amateurs et de projecteurs jusqu'en 1946.

La nouvelle cinémathèque d'images de montagne a ouvert ses portes dans les locaux réhabilités de l'ancienne usine Badin, à Gap. Porté par l'équipe de Gilles Charensol, ce projet vise à mettre en valeur et protéger le patrimoine audiovisuel tourné en zone de montagne depuis l'invention du cinéma. Les locaux de 1 045 m² accueillent déjà un fonds d'archives constitué de plus de 11 000 documentaires, fictions et reportages numérisés.

L'architecte François Dufayard a tenu à conserver l'esprit du bâtiment et ses façades dans leur état d'origine tout en le modernisant. Deux extensions sont venues compléter le projet afin de créer une salle de projection de 160 places surmontée d'une terrasse, ainsi qu'un espace de stockage supplémentaire et des bureaux.

Le Département est l'un des principaux financeurs de ce projet culturel majeur pour les Hautes-Alpes avec une participation de 410 000 euros sur un coût total de 2,8 millions.





▲ Rénovation de l'habitat

7,5 millions d'euros pour les logements haut-alpins



Maison de l'habitat,
résidence L'Éden,
66, bd. Georges-Pompidou, Gap

Tél. : 04 92 50 82 11
www.maisonhabitat05.org

Permanences :

- Briançon à l'Espace urbanisme, les 1^{er} et 3^e mardis du mois et à la Maison des services au public, les 1^{er} et 2^e lundis du mois ;
- Embrun (Espace France services) les 2^e jeudis du mois,
- Serres (Maison des services au public) les 4^e mardis du mois.

Grâce à ce nouveau Pig, 345 logements supplémentaires vont faire l'objet de travaux d'isolation thermique ou d'amélioration de l'accessibilité.

Grâce au nouveau Programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat, le Département et ses partenaires vont aider financièrement les propriétaires aux revenus modestes à lancer des travaux de rénovation dans leur logement. Objectif : les rendre plus agréables à vivre et moins énergivores pour leurs occupants.

Le Département mène depuis près de dix ans différents programmes d'amélioration de l'habitat. Le dernier en date, le Programme d'intérêt général (Pig), est d'une ampleur sans précédent. Il a été signé le 23 juin dernier. Courant sur trois ans, il vise à réhabiliter cette fois-ci 345 logements en résidence principale, à raison de 115 logements chaque année, sur un périmètre couvrant tout le territoire des Hautes-Alpes ainsi qu'une partie des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme.

Parmi les travaux ciblés, figure l'amélioration énergétique des logements. 60 % des résidences principales dans les Hautes-Alpes sont en effet de véritables passoires

thermiques. Le but est de mieux les isoler afin de les rendre plus agréables à vivre et, dans le même temps, de parvenir à baisser les factures d'énergie des résidents.

Il peut aussi s'agir de travaux visant à adapter un logement au vieillissement, à la perte d'autonomie ou au handicap de son propriétaire. Cela consiste par exemple à poser des volets roulants automatisés ou un revêtement de sol antidérapant, à adapter une salle de bains, un monte-escalier, un chemin lumineux... De nombreuses autres solutions favorisant le maintien à domicile des personnes font partie de la liste des travaux concernés.

Pour abonder cette opération, cofinancée par le Département et ses

partenaires (l'État, l'Agence nationale de l'habitat, la Région, la communauté de communes du Sisteronais-Buëch et le Département de la Drôme), une enveloppe de 7,5 millions d'euros a été débloquée.

La Maison de l'habitat comme unique interlocuteur

Les propriétaires souhaitant réaliser ce type de travaux doivent faire la démarche de se rapprocher de la Maison de l'habitat des Hautes-Alpes. Ils peuvent être reçus par des conseillers experts, qui les aideront à définir leur projet de réhabilitation en fonction de leur habitation, et à le financer.

Car, en plus des aides financières prévues dans le Pig, d'autres subventions existent et peuvent être cumulées. À noter que les propriétaires sont libres de choisir l'artisan qu'ils vont solliciter pour réaliser leurs travaux de rénovation énergétique, mais à la condition qu'il

soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

Ce programme a déjà fait ses preuves dans les Hautes-Alpes. Déployé dans une première phase, entre 2014 et 2017, sur l'ensemble du territoire départemental ainsi que deux communes de la Drôme, il a permis la rénovation de 192 logements, contre 126 prévus au moment de son lancement. Les partenaires du Pig estiment par ailleurs que l'enveloppe allouée à la rénovation de ces logements pourra générer des retombées économiques à tous les niveaux pour les entreprises du territoire concernées.

Les conditions d'éligibilité au Pig

L'accompagnement à la fois technique, financier et juridique proposé via le Programme d'intérêt général s'adresse aux propriétaires haut-alpins occupant leur logement, qui sont éligibles aux aides de l'Anah (l'Agence nationale de l'habitat), déterminées selon des

plafonds de ressources fixés chaque année à l'échelle nationale. Le niveau de subvention alloué à chaque propriétaire dans le cadre du Pig est variable. Il dépend de ses revenus ainsi que de la nature et de l'ampleur des travaux.

Située à Gap et assurant des permanences dans les communes alentour, la Maison de l'habitat fait office de guichet unique où obtenir toutes les informations utiles en matière de rénovation de logement. ■



Gérard Tenoux,
vice-président en charge de l'habitat



Claire Barnéoud,
conseillère départementale déléguée au logement

Parole d'élus

« Avec l'objectif de 345 logements réhabilités, le programme d'intérêt général affiche une ambition forte, d'autant plus que la rénovation du parc immobilier haut-alpin est un enjeu d'avenir. Nous estimons que les 7,5 millions d'euros de subventions publiques investis vont générer 15 millions d'euros de retombées économiques pour les entreprises locales et mobiliser environ 240 emplois. »



▲ Travaux

Le Département offre le meilleur à ses collégiens

Lancés en juillet 2021, les travaux de restructuration du collège Les-Hauts-de-Plaine, à Laragne-Montéglin, se poursuivent selon le calendrier prévu. Le Département a procédé durant l'été à d'autres travaux d'entretien et de modernisation de ses collèges. Plusieurs projets de rénovation d'envergure sont également à l'étude.



Reconstruction d'un des bâtiments du collège de Laragne-Montéglin.

Les 14 collèges publics haut-alpins font l'objet de toutes les attentions du Département, qui mobilise d'importants moyens pour les rénover, afin de proposer aux élèves les meilleures conditions d'études possibles. Trois établissements vont ainsi être entièrement restructurés, à commencer par Les-Hauts-de-Plaine, à Laragne-Montéglin : en 2024, élèves et professeurs feront leur rentrée dans un établissement flambant neuf.

Ce chantier lancé en 2021, d'un montant de 14,5 millions d'euros, financé par le Département, avance comme prévu. Les travaux intègrent la sécurisation des abords, la démolition-reconstruction du bâtiment Chabre, la rénovation et la réorganisation du site et des espaces. Des unités dotées de meilleures performances environnementales vont aussi être créées. Ce collège s'étend sur plusieurs

bâtiments, spécificité qui a permis de procéder à un phasage du projet et de maintenir des conditions d'accueil correctes des élèves. Les opérations les plus bruyantes ont été programmées durant l'été.

Deux autres chantiers d'envergure vont démarrer en 2023 : celui de Serres et celui du collège Centre de Gap. Ils représentent un investissement de 45 millions d'euros pour le Département.

Des études pour préparer les grands chantiers à venir

Durant l'été, la mobilisation du Département s'est traduite par d'autres travaux d'aménagement, de réparation

et de gros entretien, pour un montant global de 100 000 euros. Un budget de 150 000 euros a par ailleurs été consacré à des études pour préparer les grands chantiers à venir. Ceux de l'accessibilité et de l'internat d'excellence du collège de Guillestre ont démarré à la rentrée. Le collège François-Mitterrand, de Veynes, fera lui aussi l'objet d'un programme de restructuration.

Les traditionnels travaux de maintenance et d'entretien n'ont pas été oubliés. Les collèges Mauzan, à Gap, et de Tallard ont bénéficié par exemple de travaux de peinture. Au collège Simone-Veil, à la Bâtie-Neuve, les cheminements extérieurs ont été mis aux normes, avec l'installation de protections pour assurer la sécurité des élèves. ■

Archives : démolition avant reconstruction



Le chantier des Archives départementales des Hautes-Alpes se poursuit comme prévu avec la démolition des trois quarts du bâtiment actuel. La livraison des nouveaux locaux est prévue pour l'automne 2023.

▲ Lac de Serre-Ponçon

Vers un document réglementaire des usages

Cet été, le réservoir hydraulique de la Provence, avec ses 1,2 milliard de m³ d'eau, a connu un épisode de sécheresse inédit depuis trente ans. L'élaboration d'un Schéma d'aménagement de la gestion des eaux (SAGE) pour définir les usages en amont et en aval apparaît désormais comme une priorité pour le Département.



Un niveau d'eau exceptionnellement bas cet été.

Cet été, le lac de Serre-Ponçon a subi de plein fouet une sécheresse historique. Il a atteint un niveau d'eau de 14 mètres inférieur à sa cote optimale de remplissage. De quoi donner l'alerte et rendre indispensable la résolution des conflits d'usages. En tant que membre fondateur du Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (Smadesep), le Département n'a pas attendu cet épisode inédit pour plancher sur le sujet.

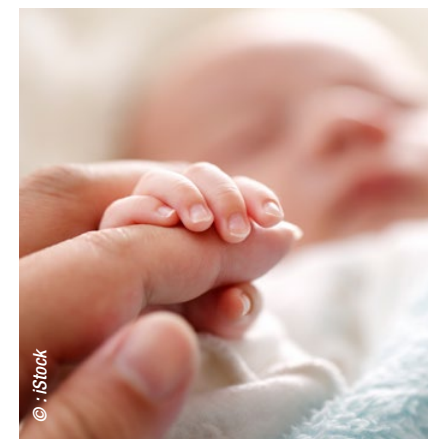
Le Smadesep et le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) travaillent sur cette question depuis 2017. Leur

réflexion a permis de poser les jalons du futur Schéma d'aménagement de la gestion des eaux (Sage). Ce document réglementaire permettra de définir les usages en amont et en aval, les champs d'intervention, etc. La commission locale de l'Eau, instance de concertation constituée d'élus, d'usagers, d'associations, d'organisations professionnelles, de l'État et ses établissements publics, sera chargée de son élaboration. Le président du Département appelle

aussi de ses vœux l'évolution des modalités de gestion définies il y a soixante-dix ans pour intégrer des éléments absents de la convention de 1953 : l'activité touristique, le réchauffement climatique ou les évolutions réglementaires au bénéfice des milieux naturels. S'il n'est pas question de remettre en cause les droits d'eau dont bénéficient les territoires en aval, l'enjeu est bien le partage des responsabilités autour de cette ressource désormais si précieuse qu'est l'eau. ■

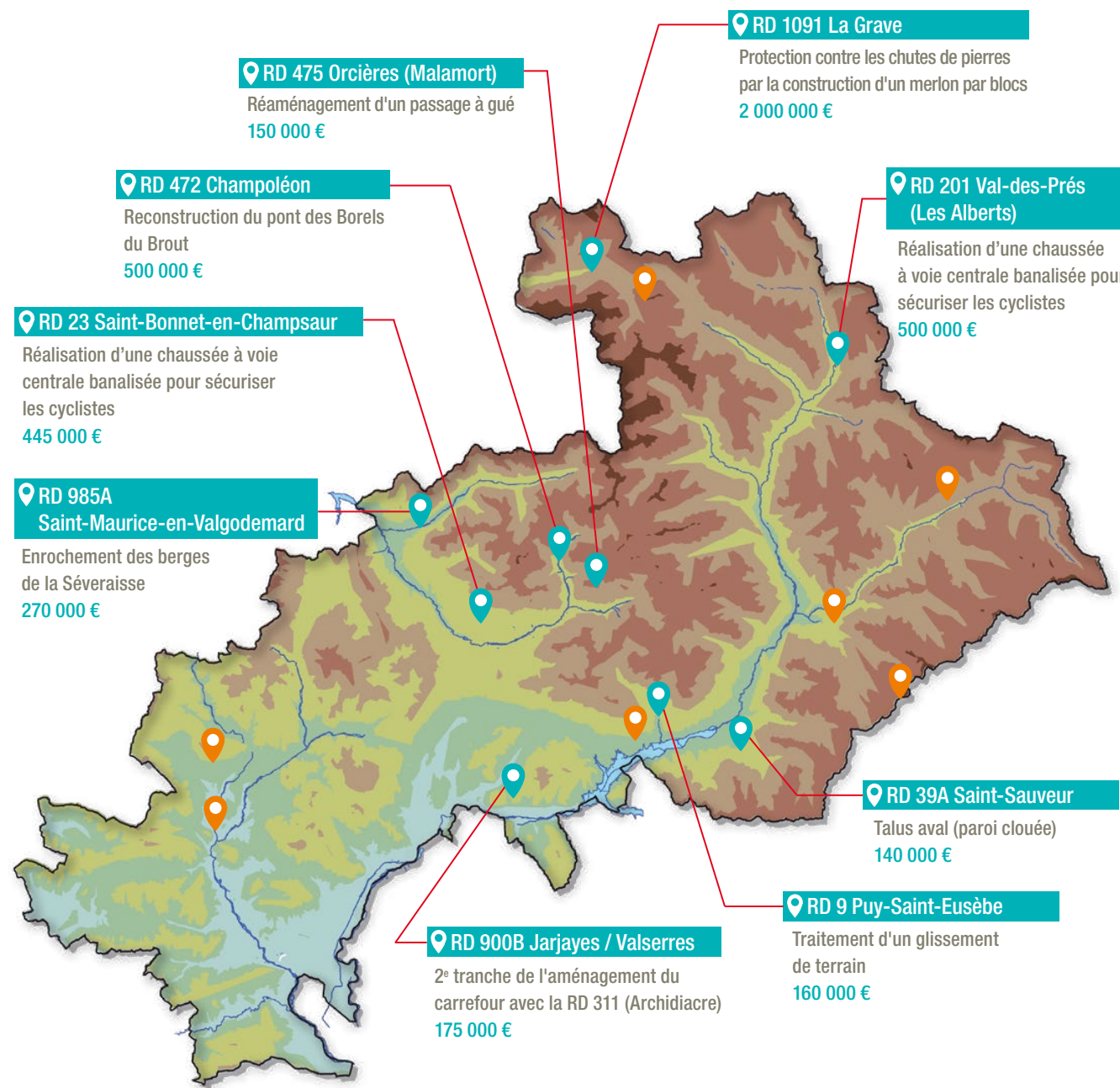
▲ Convention avec l'État

Des actions renforcées en faveur de la protection de l'enfance



Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, le Département a signé en juillet une convention de trois ans avec l'État et l'Agence régionale de santé Paca. À la clé, un engagement de l'État aux côtés des Hautes-Alpes pour renforcer l'action dans ce domaine. Il s'agit de favoriser l'accès à la prévention en santé de tous les enfants, d'améliorer la prise en charge des enfants protégés et, en général, de mieux répondre à leurs besoins. Cette opération sera dotée d'un budget de 1,6 million d'euros, cofinancés par

l'État et le Département. Il s'ajoute aux 12 millions d'euros déjà consacrés chaque année par la collectivité territoriale à la protection de l'enfance. Il va permettre de densifier les actions du Schéma départemental unique des solidarités, en cours de renouvellement. Les actions concerneront majoritairement la Protection maternelle et infantile (PMI), avec, par exemple, le repérage précoce et l'accompagnement des fragilités des plus petits et de leurs parents, ou celui des futures et jeunes mamans. ■



Mais aussi...

- RD 9** Réallon, Les Méans : diminution de la pente de la route, 300 000 €
- RD 1075** La Faurie : enrochement des berges du Buëch, 320 000 €
- RD 1075** La Bâtie-Montsaléon / Sigottier : reprise de la structure et élargissement du pont sur le Petit Buëch (Pont la Barque), 1 700 000 €
- RD 947** Château-Ville-Vieille : élargissement de l'entrée de Château-Queyras, 300 000 €
- RD 1091** De La Grave à Monétier-les-Bains : poursuite des travaux de réalisation de la bande cyclable du Lautaret, 500 000 €
- RD 902** Vars : reconstruction du pont du Chagnon, 1 100 000 €
- RD 902** Guillestre / Gorges du Guil / Les Crèches : protections contre les chutes de blocs, 300 000 €

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr



▲ Valorisation et préservation

Aux petits soins pour les « Grands Cols »



Ils sont les portes d'entrée aussi bien physiques que symboliques des Hautes-Alpes. Les cols, simplement traversés pour se rendre d'un territoire à un autre, ou parcourus de long en large par les amoureux de la nature, attirent d'année en année de plus en plus de visiteurs. Le Département a étudié comment mieux accueillir tout ce petit monde en continuant de prendre soin de la biodiversité environnante. Une réflexion qui l'a conduit au lancement de l'opération « Grands Cols » sur sept sites emblématiques du territoire. Stationnement, cheminements, commodités, mobilier... Chaque sommet et ses abords font ou vont faire l'objet de réaménagements en fonction de leurs spécificités et de leurs besoins. Et ce, afin de créer un ensemble harmonieux. État des lieux au terme d'une première année de travaux qui voit déjà certains cols changer de visage.

▲ Réaménagement

Le Département met ses cols en valeur

© : Jean-Luc Armand

Sept cols du département sont concernés par l'opération « Grands Cols ».

L'opération « Grands Cols » vise à donner un second souffle à sept cols légendaires des Hautes-Alpes. Le but étant de les mettre en valeur pour favoriser leur attractivité touristique tout en préservant l'environnement.

Voilà déjà près de dix ans que le Département a entrepris d'améliorer les équipements de ses principaux cols. Aux six initialement identifiés – Agnel, Galibier, Izoard, Lautaret, Noyer et Vars – est venu s'ajouter un petit dernier au printemps : le Granon. Ces portes d'entrée du territoire, culminant entre 1 600 et 2 700 mètres d'altitude, sont arpentées chaque année par de nombreux visiteurs pour la beauté des paysages qu'elles offrent. Ils les rejoignent en voiture et deux-roues, mais aussi à vélo, attirés par le challenge que représentent ces routes mythiques qui ont plus d'une fois figuré sur le parcours du Tour de France. Or, ces sommets et leurs abords manquaient depuis longtemps

d'aménagements susceptibles d'accueillir dignement ces promeneurs, tout en assurant la préservation de la biodiversité existante. En témoignent les stationnements anarchiques de véhicules, particulièrement au niveau des sommets, consommateurs d'espace et nocifs pour la flore. Le Département a également identifié un réel manque de chemins balisés et l'absence de services tels que des sanitaires ou des « salles hors-sac », lieux où s'abriter en cas d'intempérie soudaine.

Un fil rouge entre les cols

Après les premières réflexions, qui ont d'ailleurs abouti à une opération de travaux au col Agnel, le Département enclenche la vitesse supérieure en septembre 2019. C'est à ce moment-là que l'opération baptisée « Grands Cols » est officiellement adoptée par les élus. Dans la foulée, une étude dite « fil rouge » est commandée à l'agence Wagon Landscaping. Elle devra élaborer les éléments communs et structurants à déployer col par col.

L'idée n'est toutefois pas de dupliquer un modèle unique sur chacun des sites, mais de les réaménager avec cohérence et harmonie. Il en ressort l'importance d'optimiser le stationnement des véhicules et des deux-roues. Non pas en créant des parkings de type urbain, mais des zones délimitées par des murets en pierres sèches sur un sol principalement stabilisé. Toujours dans l'optique de bien accueillir les visiteurs, différents services (toilettes sèches, salle hors-sac, consigne ou garage à vélos, point d'eau, etc.) pourront être regroupés dans un seul et même bâtiment. Parallèlement, du mobilier en bois, issu des scieries les plus proches de chaque site, offrira des zones de repos et de contemplation des sites. Enfin, l'accent est mis sur la protection de la nature par le balisage de chemins, afin de délimiter les zones de déambulation, créant ainsi des espaces libres où la flore pourra reprendre la place qu'elle a perdue après des années de piétinement. Et pour l'y aider, des opérations de végétalisation

des endroits particulièrement abîmés seront réalisées. Sur la base de ce travail mené en 2020, le Département a enclenché des phases opérationnelles pour les cols d'Izoard et du Lautaret en tant que maître d'ouvrage.

Le Département à l'initiative des travaux

Il porte ainsi la casquette de responsable des travaux, en accord avec les collectivités et acteurs impliqués sur ces sites. Les travaux ont également démarré au col de Vars, à cette différence près, ici, que la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune éponyme, avec le soutien financier du Département à hauteur de 50 %.

Les chantiers des quatre cols restants s'étaleront dans les années à venir. L'ambition de l'institution, comme promis pendant la campagne des élections départementales de 2021, est de dupliquer ce mode de fonctionnement atypique, mais porteur, aux autres grands sites du territoire afin d'en révéler, là encore, toute l'envergure. ■

LES GRANDS COLS DES HAUTES-ALPES



Le Granon sous le feu des projecteurs

Le col du Granon a accueilli l'arrivée de la 11^e étape du Tour de France, le 13 juillet 2022. Et ce, pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1986. Un événement qui est d'ailleurs à l'origine de son intégration dans l'opération « Grands Cols », afin d'anticiper les aménagements nécessaires pour bien accueillir des visiteurs à l'avenir, qui risquent d'être plus nombreux suite à cette mise en lumière lors de la Grande Boucle.



Parole d' élu

Arnaud Murgia,
vice-président en charge de l'aménagement du territoire

« Le Département a choisi d'intervenir directement dans les territoires avec l'opération Grands Cols. Il porte les travaux d'aménagement aux côtés et pour le compte des communes, tant l'enjeu de faire de nos cols des lieux connus et reconnus dans toutes les Alpes était fondamental. »



▲ Échelonnement des travaux

Visite de chantiers



Les travaux au col d'Izoard seront terminés d'ici la fin du mois d'octobre.

Sur les sept cols de l'opération « Grands Cols », trois font déjà l'objet de travaux à différents stades d'avancement. Si ceux du col du Lautaret ont démarré cet automne, ceux de l'Izoard et de Vars sont en passe d'être achevés. Les derniers projets seront lancés en 2023.

COL DE VARS

C'est celui qui a connu le premier coup de pioche, en octobre 2021. La particularité du col de Vars est qu'il est ouvert toute l'année. L'objectif des

travaux est de requalifier le site afin d'améliorer l'accueil des visiteurs. La surface du parking sera donc réduite tout en conservant sa pleine capacité (une soixantaine de places pour les voitures). L'espace libéré, soit environ 900 m², sera revégétalisé cet automne, ce qui mettra un point final au chantier. Des estrades en bois ont par ailleurs été installées de part et d'autre de la zone de stationnement pour permettre aux visiteurs d'observer les environs en toute quiétude. 250 000 euros ont été nécessaires pour l'ensemble de cette opération, financés à parts égales par la commune de Vars, maître d'ouvrage, et le Département.

COL D'IZOARD

Les opérations de terrassement au col d'Izoard ont débuté en mai 2022. Le projet prévoit la création de 40 places de stationnement pour les voitures en retrait du sommet, afin d'en limiter l'impact visuel et de préserver la biodiversité du site. D'autres places pour vélos et motos complètent le tout. Les cheminements piétons menant aux divers points de vue seront redessinés et délimités pour laisser la nature en paix. Les espaces les plus dégradés seront en outre revégétalisés.

Des toilettes sèches et une salle hors-sac prendront place dans l'extension du bâtiment existant, propriété du parc naturel régional du Queyras. Des nouveautés qui s'intégreront dans le paysage au travers, notamment, de toitures végétalisées. Le terme des travaux est attendu pour la fin du mois d'octobre. Leur coût s'élève à un million d'euros, assumés par le Département en partenariat avec les communes d'Arvieux, de Cervières et le parc du Queyras.

COL DU LAUTARET

La première phase des travaux au col du Lautaret a commencé au début du mois de septembre. Elle doit permettre la rénovation de la chaussée avec un revêtement en enrobé et l'incrustation de fragments de miroir. Un parvis en pierre de luzerne sera réalisé ultérieurement devant le café de la Ferme. La prochaine étape, à partir du printemps 2023, prévoit de rationaliser les aires de stationnement, finaliser les zones de parvis semi-végétalisées, aménager des sentiers de découverte ainsi que du mobilier et une table d'orientation. Le bâtiment technique actuel du Département sera démolé et remplacé par un édifice plus petit et s'intégrant mieux dans le paysage. Une réflexion est par ailleurs en cours avec le parc national des Écrins sur le devenir du refuge Napoléon, l'idée étant de le conserver tout en l'adaptant aux besoins actuels du site. Le budget de ce chantier est pour le moment estimé à 3 millions d'euros (hors bâtiment), répartis entre le Département et les partenaires de l'opération (communes de La Grave, Villar-d'Arène, Le Monétier-les-Bains, communauté de communes du Briançonnais et parc national des Écrins). Les travaux devraient durer deux à trois ans. ■



Le col Agnel sera en travaux en 2024.

À venir Noyer, Agnel, Galibier et Granon

Pour les quatre autres cols, le Département a voté en juin dernier le déblocage de 2,25 millions d'euros afin d'engager les premiers travaux. C'est par le col du Noyer qu'ils devraient démarrer, entre le printemps et l'été 2023. Cette enveloppe servira aussi à la poursuite des études. Celles concernant le col Agnel devraient être finalisées au cours de l'année 2023, pour un début des travaux en 2024. À noter que ce site a déjà fait l'objet de réaménagements entre 2015 et 2017 (opération de renaturation et création d'espaces de stationnement avant le passage du col). Pour le Galibier, les études devraient démarrer en 2023. Le coût de ces différents chantiers est estimé à 750 000 euros chacun pour le Noyer et Agnel et à 1,5 million d'euros pour le Galibier. Quant au col du Granon, fraîchement intégré dans l'opération, il fera l'objet d'un complément d'étude pour définir les pistes d'aménagement. ■



Marcel Cannat,
vice-président en charge des routes et
des bâtiments départementaux

Parole d'élus



Marc Viossat,
vice-président en charge
des mobilités alternatives

« Avec ces travaux, nous réaffirmons notre attachement à ces sites, vitrines des Hautes-Alpes, et nous affichons notre ambition d'allier attractivité du territoire, développement économique et protection de la biodiversité. »



▲ Sébastien Ogier

Parcours d'un champion haut-alpin

Avant de reprendre le volant pour quelques courses, parmi lesquelles les 24 H du Mans, l'octuple champion du monde de rallye, Sébastien Ogier, s'est accordé une pause estivale dans les Hautes-Alpes, en famille, pour recharger ses batteries et se ressourcer dans les montagnes où il a grandi et vécu ses premières sensations fortes.

Après une année intense sur les circuits, vous avez fait route vers les Hautes-Alpes, où vous avez grandi. Quel lien avez-vous gardé avec ce département de votre enfance ?

Sébastien Ogier : C'est ma région de cœur. Aujourd'hui, je suis installé à Munich, mais je reviens toujours dans les Hautes-Alpes avec beaucoup de plaisir. Je reste un grand amoureux de ces belles montagnes. Je vais passer quelques jours chez mes parents, en profiter pour me ressourcer et prendre un grand bol d'air pur !

Avec 54 victoires au compteur et 8 titres de champion du monde, vous êtes l'un des pilotes les plus titrés de l'histoire du WRC (World Rally Championship). Pourtant, rien ne vous prédestinait à devenir le deuxième meilleur pilote de rallye de tous les temps...

Effectivement. Dans ma famille, il n'y a pas énormément de lien avec le sport automobile, si ce n'est un père fan de pilotes mythiques comme, par exemple, Ayrton Senna. Je le regardais à la télévision avec de grands yeux. Chaque année, on allait aussi au rallye Monte-Carlo, et

Sébastien Ogier aime particulièrement le rallye de Monte-Carlo, sa « course de cœur ».

j'observais avec attention les coureurs, avec l'envie d'être un jour à leur place.

Vous rêviez donc de devenir pilote de course... Qu'est-ce qui vous a attiré dans le sport automobile ?

J'aime la vitesse et l'adrénaline. Depuis tout petit, que ce soit sur un vélo ou sur des skis dans nos montagnes, j'ai toujours été à la recherche de sensations fortes. C'est ce qui m'a attiré dans la course automobile, et puis j'ai aussi toujours aimé les voitures en général.

Avez-vous pu pratiquer ce sport facilement dès le départ ou bien avez-vous rencontré des obstacles ?

J'ai mis du temps à accéder au sport automobile. C'est une discipline coûteuse et je suis issu d'un milieu modeste... Je me suis d'abord rapproché de ce milieu par les études, en faisant un BTS mécanique. J'ai remporté ma première course à 22 ans, dans le cadre de la sélection Rallye Jeunes FFSA, et finalement j'ai quand même eu une belle carrière...

Depuis tout petit, que ce soit sur un vélo ou sur des skis dans nos montagnes, j'ai toujours été à la recherche de sensations fortes.

pays où le rallye est un sport national après le hockey sur glace. Il suscite un très fort engouement. Il y a des passages en forêt, des routes comme des petites montagnes russes propices à des sauts à très haute vitesse. C'est l'un des rallyes les plus impressionnants du championnat, à la fois pour les spectateurs, mais aussi pour les pilotes à l'intérieur du cockpit.

Vous avez partagé votre cockpit avec votre copilote, Julien Ingrassia, qui a décidé de raccrocher. Ensemble, vous vous êtes imposés dès les premières courses comme la relève française. Quel regard portez-vous sur votre duo ?

On fonctionne un peu comme un couple, finalement. On passe énormément de temps ensemble et on doit se faire une confiance réciproque absolue. C'est une relation qui se travaille sur le long terme. Les copilotes ont un travail de l'ombre, mais il est primordial dans le résultat, car, sans leurs informations, avec le bon timing, ce n'est pas possible d'être performant dans ce sport. Je mesure la chance d'avoir eu un très bon copilote à mes côtés durant toute ma carrière.

Vous excellez sur toutes les surfaces et vous détenez même le record de victoires sur neige. Y a-t-il des courses que vous affectionnez particulièrement ?

C'est une question difficile, car toutes ont leurs particularités... Je dirais que le rallye Monte-Carlo reste ma course de cœur, parce que le jour où j'ai eu la chance d'y participer, en 2009, je l'ai remporté. C'était ma première victoire internationale. Ça reste un super souvenir. J'aime bien aussi le profil du rallye de Finlande, celui qu'on appelle le Rallye des 1 000 lacs. C'est l'un des plus spectaculaires du championnat, dans un

À 38 ans, vous avez décidé de lever le pied pour passer plus de temps avec votre famille. Comment voyez-vous la suite de votre carrière ?

J'espère prendre le volant en étant relativement performant. Je vais sélectionner les rallyes qui me plaisent le plus et vivre de nouvelles expériences comme les 24 H du Mans, auxquels j'ai participé pour la première fois cette année. Ça fait partie des courses mythiques du sport automobile. Ça m'a beaucoup plu. Je vais essayer de la refaire à l'avenir. ■



▲ CIDFF 05

Aider les femmes victimes à se reconstruire

Structure de référence, le CIDFF 05 accompagne les femmes victimes de violences conjugales et sexistes afin de leur permettre de se reconstruire. Mais l'équipe leur apporte aussi un réel soutien en matière d'accès aux droits et de retour à l'emploi.

« On n'est pas victime à vie. » Tel est le message que le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Hautes-Alpes (CIDFF 05) transmet aux personnes qui franchissent ses portes. Celles de son siège, situé à Gap, mais également celles des autres lieux dans le département où l'équipe de six salariées tient des permanences. Les victimes de violences y sont reçues, écoutées, conseillées, voire hébergées si besoin. Si certaines ont conscience de la gravité de leur situation, pour d'autres, c'est l'accompagnement et le temps qui leur permettront de sortir de cette spirale infernale. Un soutien qui en amène quelques-unes, chaque année, à franchir le pas du dépôt de plainte.

« Parce que c'est compliqué d'aller seule au commissariat, nous tenons une permanence chaque lundi matin à celui de Gap, explique Delphine Defrade, directrice du CIDFF 05. Nous voir sur place rassure les femmes qui ont souvent peur des représailles de l'auteur ou pensent qu'aucune suite ne sera donnée à leur affaire. »

Vers une reconstruction globale

En 2021, l'équipe du CIDFF 05 a suivi 224 personnes dans le cadre de ces permanences dédiées aux violences. Un chiffre en augmentation depuis deux ans, en partie grâce à la libération de la parole et à la prise de conscience



© : Jean-Luc Armand

"Pour une femme, il est encore compliqué d'aller seule au commissariat", rappelle Delphine Defrade, directrice du CIDFF 05.

de la société sur ce sujet. Mais cette évolution ne se traduit pas encore par une augmentation des moyens alloués pour bien accompagner toutes ces victimes. L'aide aux victimes de violences ne s'arrête pas là : « Notre rôle est d'accompagner les femmes d'un point de vue global afin qu'elles retrouvent leur pleine autonomie », ajoute Delphine Defrade. Le CIDFF 05 est à leurs côtés pour régler leurs problèmes juridiques, notamment toutes les questions relatives au droit de la famille : autorité parentale, divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, etc. Les permanences sont d'ailleurs ouvertes à tous les publics, aux femmes mais aussi aux hommes. Des ateliers individuels

et collectifs les aident à retrouver leur confiance en eux-mêmes, préalable indispensable au chemin de l'emploi. Une main tendue, bienveillante et bienvenue. ■



CIDFF 05,
2A, passage Montjoie, GAP

Tél. : 04 92 55 33 98
cidff05@orange.fr

Permanences gratuites,
sur rendez-vous.

www.cidff05.fr

▲ Bruno Messina

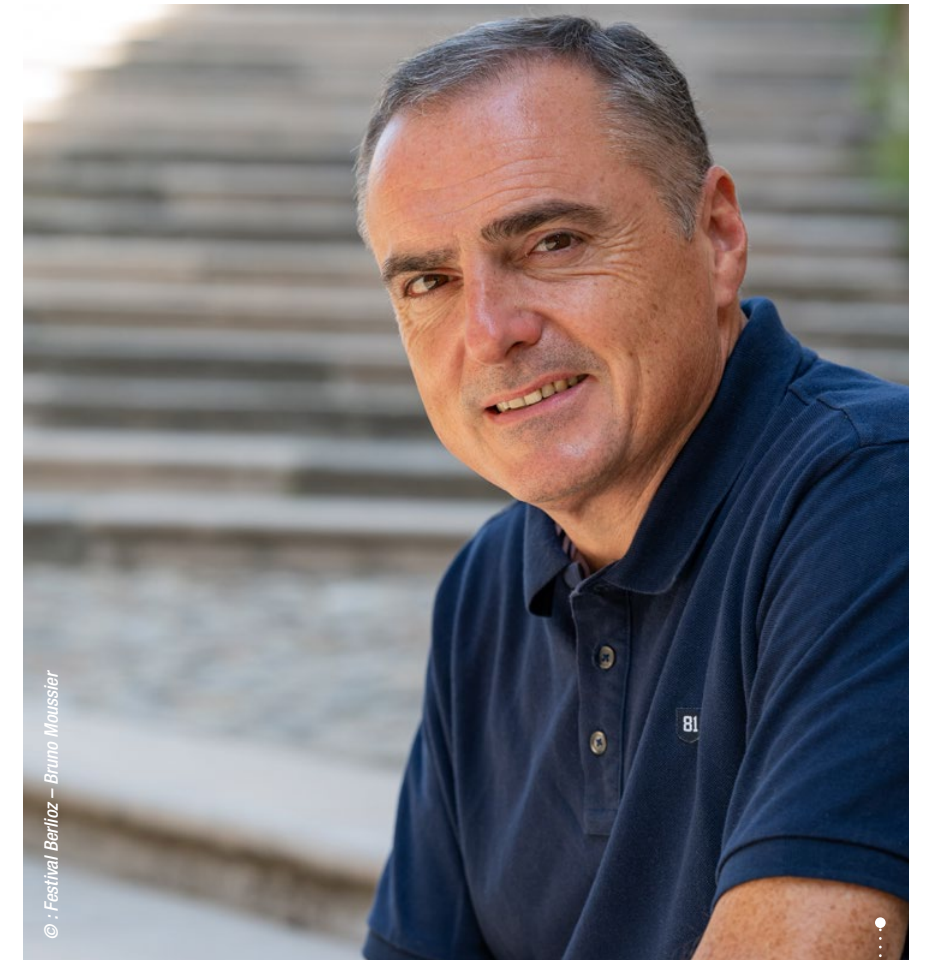
Que vive la musique contemporaine !

Directeur artistique du festival Messiaen au Pays de la Meije, Bruno Messina aime casser les codes en organisant des concerts en dehors des salles dédiées. Des événements qui ont pour but de faire découvrir la musique contemporaine et de perpétuer l'œuvre d'Olivier Messiaen, l'un des plus influents compositeurs français.

Messiaen au Pays de la Meije s'installe chaque mois de juillet au pied de ces glaciers qui ont tant inspiré celui qui porte le nom de cet événement renommé. Ce festival a pris racine il y a plus de vingt ans, dans les Hautes-Alpes, à La Grave. Il s'est développé, essaimant des concerts jusqu'en Isère. Directeur général et artistique depuis 2019, Bruno Messina ne tarit pas d'éloges à propos de l'un des plus influents compositeurs français du xx^e siècle : « Olivier Messiaen (1908-1992) était la référence française et mondiale de la musique contemporaine, rappelle-t-il. Il se définissait lui-même comme un auteur du Dauphiné. Mais il passait tous ses étés ici, pour écrire et composer. »

Ancrer la musique contemporaine dans les Hautes-Alpes

Quand des passionnés imaginent ce festival, en 1998, ils décident de l'organiser dans les lieux chers à l'artiste. Bruno Messina en a préservé l'essence originelle tout en lui apportant sa marque, notamment via l'organisation de rencontres inattendues. Lors de l'édition 2021, par exemple, un concert a été joué à 2 400 mètres d'altitude. Dans le public, des mélomanes et des randonneurs qui ne se seraient peut-être jamais croisés autrement...



© : Festival Berlioz - Bruno Mousnier

Bruno Messina dirige avec passion ce festival qui veut rendre la musique contemporaine accessible à tous les publics.

Les grands noms de la musique classique et contemporaine se succèdent dans la programmation du festival. La 24^e édition a pu compter sur la présence du compositeur Pascal Dusapin, de la soprano Barbara Hannigan ou encore des pianistes Bertrand Chamayou et Vanessa Wagner. « Ils sont attirés par l'idée de marcher sur les traces de Messiaen et par la particularité de jouer dans ces lieux incroyables, en altitude, loin de leurs salles habituelles », souligne Bruno Messina. La manifestation a également pour

objectif de rendre plus accessible la musique contemporaine. Des conférences sont proposées au public dans le but de lui offrir des clés d'écoute. Pour en apprécier toute la beauté, le directeur artistique conseille aussi de « retrouver son cœur d'enfant et de se laisser porter ». Un exercice auquel les Haut-Alpins vont pouvoir s'initier plus régulièrement à l'avenir, puisque la structure porteuse du festival – AIDA, pour « Arts en Isère Dauphiné Alpes » – va étendre sa programmation dans le département. ■



▲ Archives départementales

Une porte ouverte *sur l'histoire*

Le pôle médiation culturelle des archives départementales a pour mission de faire connaître, découvrir et de valoriser les documents conservés auprès du grand public. Il consacre régulièrement des actions spécifiques à destination des publics scolaires, montées en collaboration avec les enseignants.

Les archives départementales abritent des richesses archivistiques et patrimoniales qui constituent la mémoire des Hautes-Alpes : archives privées et publiques, actes de notaires, plans de cadastre, registres militaires, minutes de procès, journaux, cartes postales, photographies... La mission du pôle médiation culturelle de cette institution est de faire connaître, découvrir et valoriser ces documents. Dans ce but, elle intervient toute l'année auprès de différents publics, dont les scolaires, pour lesquels elle travaille en collaboration avec les enseignants. Chaque année, les médiateurs culturels accompagnent des collégiens ou lycéens dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation. Le pôle répond aux sollicitations des enseignants pour mener des projets historiques autour de différentes thématiques comme l'histoire des femmes, de la justice, le sport, ou encore l'évolution de la ville de Gap. Une mallette pédagogique, avec robes d'avocat et accessoires, permet aux élèves de reconstituer en classe un procès pour meurtre datant du début du XX^e siècle.

Un catalogue d'exposition pour des projets hors les murs

Le catalogue d'exposition, riche et varié, est disponible en prêt et mis à la disposition de tous



Les projets montés avec les enseignants permettent d'initier les jeunes à l'intérêt du patrimoine écrit.

les établissements scolaires du département pour des projets hors les murs. Et pour découvrir ce qui se cache entre les murs, les archives, qui font actuellement l'objet d'une reconstruction, vont proposer aux enseignants un projet autour de la construction du nouveau bâtiment. L'occasion d'initier les jeunes citoyens au patrimoine écrit et à sa valeur, de découvrir les magasins de conservation, les 14 kilomètres actuels d'archives ou le plus vieux document conservé, datant du X^e siècle. Pour les 60 ans des accords d'Évian,

les archives travaillent sur la guerre d'Algérie avec, notamment, la constitution d'un état des ressources qui seront mises à disposition. Elles prévoient la mise en place d'un atelier sur la manière dont la presse a relaté les grands événements en lien avec ces huit années de guerre qui ont bouleversé les deux rives de la Méditerranée. ■



archives.hautes-alpes.fr

▲ Transports scolaires

Faciliter la mobilité *des élèves porteurs de handicap*



Le Département prend en charge les déplacements scolaires de ces enfants à partir de 3 ans.

Les Hautes-Alpes accompagnent les élèves porteurs de handicap qui ne peuvent emprunter les transports en commun pour se rendre quotidiennement jusqu'à leur établissement scolaire, contribuant ainsi à leur permettre de suivre normalement leur scolarité. 170 élèves sont concernés cette année.

Lorsque des élèves en situation de handicap se trouvent dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun, le Département leur propose une solution de transport adaptée, pour se rendre dans leur établissement scolaire. 170 élèves sont ainsi accompagnés quotidiennement, ce qui représente un coût annuel de 750 000 euros. La compétence transports scolaires a été transférée du Département à la Région, aux métropoles et aux agglomérations, à la suite du vote de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), en août 2015. Seuls les transports scolaires des élèves porteurs de handicap restent de la responsabilité du Département, chef de file de l'action sociale en général et dans le domaine du handicap en particulier.

Depuis la rentrée 2022, 88 véhicules légers circulent sur l'ensemble du territoire haut-alpin. Ils effectuent chaque jour les circuits domicile/établissement scolaire. Ces parcours ont été élaborés en fonction de la domiciliation des élèves. L'aller-retour est organisé de façon à les déposer et à les récupérer aux heures d'ouverture et de fermeture de leur établissement.

Une indemnité kilométrique, au choix

Cette prise en charge concerne les élèves domiciliés dans le département à partir de l'âge de 3 ans, scolarisés dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé (sous contrat) et dont le handicap est reconnu par la Maison

de l'autonomie (MDA). Certaines familles ont choisi d'organiser elles-mêmes le transport de leur enfant. Elles peuvent alors bénéficier d'une indemnité kilométrique, évaluée selon la distance domicile/établissement scolaire. Les parents souhaitant bénéficier de ce service adapté peuvent déposer une demande auprès de la MDA. Une fois la demande étudiée par le médecin de la structure, ce dernier communique son avis à la mission départementale « Transport des élèves en situation de handicap ». Après réception de la décision favorable, la famille doit constituer un dossier de demande de prise en charge et l'adresser au Département. ■



Maison de l'autonomie,
29 bis, avenue du Commandant-
Dumont, Gap.

mda.hautes-alpes.fr



▲ Aérodrôme d'Aspres-sur-Buëch

Les 1 000 et une clés des airs



Plusieurs acteurs sont présents sur l'aérodrôme pour faire découvrir les joies des airs à tous les publics.

En plus des balades en ULM, parapente et autres planeurs, l'aérodrôme d'Aspres-sur-Buëch accueille différentes entreprises. Une diversité d'activités souhaitée par le Département, propriétaire du site, afin d'assurer son avenir et le développement économique du territoire.

Installé sur un plateau avec une vue imprenable sur le pays du Buëch, l'aérodrôme d'Aspres-sur-Buëch est surnommé le « porte-avions » par ceux qui y atterrissent. Situé dans la commune éponyme, il est apprécié pour sa taille, à « échelle humaine ».

Cet aérodrôme a la particularité d'être fermé à la circulation aérienne publique, car certaines conditions météorologiques peuvent empêcher de décoller ou d'atterrir. Dans le jargon aéronautique, on dit qu'il est « à usage restreint », ce qui indique qu'il est ouvert à de nombreuses autres activités.

Plusieurs acteurs proposent en effet des découvertes du ciel aux amateurs et passionnés des airs, comme par exemple des baptêmes en ULM. Si l'Association aéronautique d'Aspres-sur-Buëch (AAA) organise des vols en planeurs

traditionnels, Bleu Alpin dispose d'ULM autogires et pendulaires. Les premiers ressemblent davantage à un hélicoptère alors que les seconds n'ont pas de cabine fermée et permettent une balade au contact direct du vent. Sensations garanties dans les uns comme dans les autres !

Des activités grand public

L'aérodrôme d'Aspres-sur-Buëch est également un site d'atterrissage pour les pratiquants du vol libre (parapente, deltaplane), qui évoluent sur les reliefs voisins des Apôtres et de la Longeagne. Des activités qui sont accessibles via l'association Entre Ciel et Buëch et l'école Parapente Max. Sur la partie est du site, une petite piste en herbe permet aussi de pratiquer l'aéromodélisme

grâce à l'association Hamac. Aux côtés de ces activités grand public, des entreprises privées se sont installées sur le site de l'aérodrôme d'Aspres-sur-Buëch. Le Département a lancé des appels à candidatures pour favoriser ces implantations et diversifier les pratiques. Air Storm est ainsi spécialisé dans la réparation et la maintenance d'aéronefs. Klaus Ohlmann, pilote de renom (lire page suivante), travaille sur de nouveaux types de motorisation de planeurs à l'hydrogène et l'électricité, démontrant qu'il est possible de voler de façon plus propre. L'association RÉvofly vient tout juste d'arriver et va déployer une activité de parachutisme. ■

Service des aérodrômes
et filière Air du Département :
04 92 54 01 57

Association aéronautique d'Aspres-
sur-Buëch : www.aeroaspres.fr

▲ Coopérative agricole Lavande des Alpes

Révélatrice d'essences

35 producteurs des Hautes-Alpes et de la Drôme produisent des huiles essentielles de lavande, lavandin et sauge au sein de cette coopérative dont le siège est situé à Rosans. L'année 2022 a été particulière puisque la récolte des plantes a été très précoce et la production en baisse.

Située depuis plus de vingt ans dans le village de Rosans, la coopérative agricole Lavande des Alpes compte 35 adhérents, répartis entre les Hautes-Alpes et la Drôme, qui exploitent ensemble la distillerie. Ici, on distille essentiellement de la lavande, du lavandin et de la sauge. Les végétaux sont transformés afin d'obtenir des huiles essentielles via la méthode de distillation en caisson mobile chauffé au gaz, démocratisée à partir des années 1990. Cette activité intense est concentrée sur une courte période, entre le 10 juillet et le 5 septembre d'ordinaire, au moment de la récolte. Sauf cette année... « La coupe a démarré avec 15 jours d'avance et s'est terminée plus tôt en raison de la sécheresse », explique Lionel Chaffois, exploitant agricole à Moydans. Une météo estivale difficile qui fait suite à des gelées hivernales. Résultat : une récolte moindre et une production en baisse par rapport aux années précédentes, qui viennent encore fragiliser



Une récolte très précoce cette année en raison de la sécheresse.

une filière déjà ébranlée par la chute des prix des plantes aromatiques et médicinales.

La distillerie n'a d'ailleurs pas fonctionné de façon continue, comme à l'accoutumée, pour faire aussi face à l'augmentation du prix du gaz. « Mais les années se suivent et ne se ressemblent pas », note l'agriculteur, qui veut rester optimiste. Rendez-vous l'été prochain pour le confirmer. ■

▲ Quo Vadis

Camping et vol à voile

Basé sur le site de l'aérodrôme de Serres – La Bâtie-Montsaléon, le camping Quo Vadis propose 12 chalets, pouvant accueillir entre une et cinq personnes chacun. Un emplacement idéal pour les pilotes de planeur qui souhaitent partir en balade dès le début de la matinée et trouver toutes les commodités pour passer un bon séjour : sanitaires, restaurant, piscine...

Outre cet hébergement de qualité, son fondateur, Klaus Ohlmann, pilote réputé, dispense quotidiennement ses conseils de vol aux aficionados des airs. Grâce à cet expert du vol à voile, ils bénéficient d'une synthèse complète de la météo du jour et des recoins à parcourir dans les Hautes-Alpes.

Klaus Ohlmann détient un palmarès impressionnant, avec pas moins de 52 records du monde en planeur, dont celui du plus long vol jamais réalisé jusqu'à présent : 3 000 kilomètres en quinze heures dans la cordillère des Andes. Sarenommée attire des personnes d'une vingtaine de nationalités chaque année, désireuses d'apprendre et d'échanger sur leur passion. ■

Ouvert de mars à début octobre

Tél. : 04 92 67 10 80

Vos élus



Gérard Tenoux,
vice-président en charge du
numérique et de l'habitat



Françoise Pinet,
conseillère départementale
déléguée à la protection maternelle et
infantile, à la démographie médicale et
à la gestion de l'aérodrôme du Chevalet



▲ Place forte de Mont-Dauphin

Un trésor patrimonial revisité



Plus de 15 000 visiteurs découvrent la place forte de Mont-Dauphin chaque année.

Le monument expose les sculptures d'Ousmane Sow.

Construit par Vauban à partir de 1693, ce joyau patrimonial des Hautes-Alpes est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Au fil du temps, le site a su se réinventer grâce à de nouveaux usages. Des animations et des spectacles sont proposés sur place. La caserne Rochambeau abrite, quant à elle, une champignonnière et des caves d'affinage.

La place forte de Mont-Dauphin fait l'objet depuis les années 1980 d'actions de valorisation, menées par différents acteurs, au premier rang desquels le Centre des Monuments nationaux (CMN). Elles visent à préserver et valoriser ce patrimoine départemental exceptionnel. Le CMN, établissement public, gère une trentaine de monuments français parmi lesquels l'Arc de triomphe ou

l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et Mont-Dauphin.

La place forte se présente au visiteur dans son état d'origine. Des visites commentées sont organisées toute l'année, à des rythmes différents en fonction des saisons. On peut ainsi découvrir ses casernes, ses échauguettes, sa poudrière, son arsenal... Ce monument national accueille plus de 15 000 visiteurs par an.

Le CMN propose par ailleurs une programmation culturelle variée sur le site, en partenariat avec des acteurs locaux : spectacles vivants, expositions, ateliers, etc. Pour fêter Halloween, aux vacances de la Toussaint, les « Revenants de Mont-Dauphin » viendront à nouveau hanter les fortifications, forts du succès des années précédentes. Ce jeu d'énigmes plonge les familles dans une enquête obscure au cœur de la poudrière. Les 27 octobre et 3 novembre, petits et grands seront donc amateurs de spiritisme le temps d'une veillée, pour aider une jeune fille à retrouver où repose son fiancé. L'objectif du CMN est de stimuler le développement économique du

territoire et d'utiliser ce patrimoine pour de nouveaux usages.

La nouvelle vie de la caserne Rochambeau

Dans la continuité de cette démarche, il a imaginé donner une nouvelle vie à la caserne Rochambeau : cette vénérable construction du XVIII^e siècle, qui disposait d'une surface utilisable d'environ 5 000 m², accueille aujourd'hui une champignonnière et une fromagerie.

Adossée au rempart sud de la place forte, la caserne permettait de loger plus de 600 soldats. Depuis plusieurs années, des partenariats sont scellés avec des

Un chef-d'œuvre signé Vauban

Témoignage précieux de l'architecture et de la science militaires du XVII^e siècle, Mont-Dauphin est classé au titre des Monuments historiques depuis 1966 et inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008, au même titre que 11 autres sites majeurs de Vauban.

Mont-Dauphin est un chef-d'œuvre d'architecture militaire de montagne, créé par Vauban à partir de 1693. Cette place forte doit son nom au dauphin, fils du Roi-Soleil. Louis XIV place sa confiance dans cet expert des fortifications pour assurer les défenses alpines, jugées trop faibles. Instrument d'une dissuasion efficace, jamais assiégé, cet ancien avant-poste n'a connu qu'un seul fait d'armes en 1940. Pour éviter les désertions des soldats et disposer d'un lieu de repli en cas d'attaque, Vauban a aussi conçu un village.



Les visiteurs sont invités à consulter le site www.place-forte-montdauphin.fr avant leur venue pour prendre connaissance de l'ensemble des modalités de visite.

Centre des Monuments nationaux – Place forte de Mont-Dauphin, Mont-Dauphin

Tél. : 04 92 45 42 40 / resa-montdauphin@monuments-nationaux.fr

www.place-forte-montdauphin.fr

professionnels qui ont besoin d'espace. Ils peuvent occuper d'anciennes chambrées pour y exercer leur activité. En 2019, le Champiculteur, producteur de champignons bio, en a investi six, et y cultive, notamment, des pleurotes depuis trois ans. La température et le taux d'humidité sont propices à la culture de ces champignons, vendus sur tout le territoire français.

Grâce au partenariat signé en juin 2018 avec la Coopérative laitière des Alpes du Sud, des caves d'affinage de la fromagerie d'Eygliers ont été inaugurées en septembre 2020, associées à un point de vente et de dégustation. L'espace vitré permet aux visiteurs d'assister au processus d'affinage et de découvrir autrement

ce haut lieu de l'histoire de France. Depuis l'année dernière, une autre partie de la caserne, transformée en espace d'exposition unique, abrite une œuvre contemporaine majeure du sculpteur sénégalais Ousmane Sow (décédé en 2016). Baptisée *Little Bighorn*, cette série de 35 sculptures (24 personnages et 11 chevaux), à taille réelle ou augmentée, représente une dizaine de scènes de combat de la célèbre bataille, dernière victoire des Indiens d'Amérique sur l'armée fédérale américaine en 1876. L'exposition, permanente, trônera sous l'exceptionnelle charpente à la Philibert Delorme pour une durée de dix ans. Elle se visite toute l'année, sur réservation en ligne. ■

Communauté de communes du Buëch-Dévoluy

Création de nouveaux locaux

En application du Schéma départemental de coopération intercommunale, la communauté de communes du Buëch-Dévoluy (CCBD) s'est agrandie. De plus, les nouvelles compétences dévolues à cet établissement ont augmenté le nombre d'agents et d'élus qu'il était nécessaire de regrouper dans des locaux fonctionnels. Pour les nouveaux locaux de la CCBD, les élus ont choisi de réhabiliter l'ancienne MAPAD de Veynes, la Méretière, propriété de la commune qui a fait l'objet d'une mise à disposition. Ce bâtiment rénové accueillera également la MSAP, l'ADMR, le Smigiba, l'École de musique et quelques entreprises.



Budget : 1 571 002 € HT
Subvention du Département : 314 200 €

Trescléoux

Acquisition d'un tracteur de déneigement

La commune s'est équipée d'un nouveau tracteur pour assurer le déneigement des 8 kilomètres de chemins communaux et permettre aux administrés de rester mobiles en toute sécurité. L'ancien tracteur, en panne, n'était plus réparable. Il a été remplacé par un véhicule muni de tous les équipements indispensables au déneigement.

Budget : 40 000 € HT
Subvention du Département : 20 000 €

Sigoyer

Aménagement touristique du col des Guérins

Situé au pied de la falaise de Céüze, le col attire de nombreux touristes et amateurs de randonnée, de VTT et bien sûr d'escalade. Afin de développer encore son attractivité, des travaux inscrits au programme Espaces valléens de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance ont été entrepris : création d'une maison d'accueil, incluant une salle pédagogique et un bureau d'information accessibles en toutes saisons, aménagements paysagers autour de ce bâtiment, création d'espaces de loisirs, en particulier destinés aux enfants, création de cheminements piétons, de sentiers d'interprétation et mise en place d'une signalétique.



Budget : 550 000 € HT
Subvention du Département : 55 000 €

Orpierre

Création d'une via ferrata

Avec 60 000 journées grimpeurs par an, la saison touristique du site d'escalade d'Orpierre s'étend de mars à novembre. Pour diversifier son offre, la commune a décidé de créer une via ferrata. Ce type d'équipement fait défaut dans le secteur et devrait s'affirmer comme un élément de son attractivité. Deux études de faisabilité et environnementale ont permis d'identifier la falaise de Paturle pour accueillir la via ferrata, un itinéraire de difficulté moyenne, à la fois ludique et spectaculaire. À la portée d'un large public, il bénéficie d'une bonne exposition, de la proximité du village et de ses parkings, avec un accès agréable par la forêt. Les travaux ont concerné la sécurisation du site, la pose des équipements de la via ferrata, la création de sentiers d'accès et la mise en place d'une signalétique adaptée.



Budget : 96 200 € HT
Subvention du Département : 28 860 €

Montclus

Installation d'une chaufferie bois dans la « Maison des Granges »

Montclus, commune rurale à vocation essentiellement forestière, avait acquis et rénové en 2006 ce bâtiment pour y créer 3 logements destinés à accueillir de nouveaux habitants. Les coûts d'entretien des chaudières à gaz installées à l'époque sont élevés pour les locataires. La commune les a donc remplacées par une chaufferie collective à granulés de bois, avec compteurs de chaleur individuels pour assurer confort et maîtrise des consommations. Un choix qui valorise la ressource forestière locale et fidélise les locataires.



Budget : 44 688 € HT
Subvention du Département : 6 111 €

La Chapelle-en-Valgaudemar

Rénovation thermique de bâtiments communaux

La commune possède des bâtiments, notamment un centre de vacances et des logements, loués à l'année à des familles avec de jeunes enfants ou des retraités. Le remplacement des menuiseries de ces bâtiments est nécessaire pour protéger les locataires du froid et réduire leur facture énergétique. Après un premier important programme de remplacement en 2015, il reste encore 73 portes et fenêtres datant des années 1960-70 à changer pour répondre aux normes d'isolation actuelles.



Budget : 66 420 € HT
Subvention du Département : 19 925 €

Groupe de la Majorité départementale

Cet été, 2,5 millions de visiteurs ont été accueillis dans les Hautes-Alpes, ce qui représente 47% de la fréquentation touristique annuelle. Le Tour de France a attiré, sur la seule journée du 14 juillet, 309 000 spectateurs à Briançon et qu'elles soient culturelles ou sportives, les grandes manifestations estivales ont été largement appréciées du grand public.

Pour autant, les températures caniculaires auxquelles nous avons été confrontés, les épisodes de sécheresse, risques d'incendie et le bas niveau du lac de Serre-Ponçon montrent que la priorité doit être donnée à l'accélération de notre changement de modèle.

La transition environnementale doit inspirer toutes nos politiques publiques et le Département peut agir.

Maison de l'Habitat, rénovation des passoires thermiques, expansion du photovoltaïque, aides à la rénovation des logements communaux, IT05, chaufferies bois : les outils et initiatives développés par le Département sont nombreux, innovants et de nature à accélérer la transition énergétique.

Un deuxième levier d'action concerne nos modes de déplacement, avec le développement de nouveaux itinéraires, pistes et voies cyclables. Avec ces projets et le développement des mobilités alternatives ou les mobilités partagées, le Département veut se positionner en tant qu'acteur du changement. N'oublions pas l'opération Grands Cols : ils sont vecteurs de mobilité et de rayonnement au-delà de nos frontières. Leur valorisation est un enjeu essentiel.

Nous savons qu'il nous faut agir vite, efficacement, d'autant plus confrontés à la flambée du prix de l'énergie, du coût des matières premières, aux difficultés liées au recrutement de personnel saisonnier. Cet impératif d'action nous incite à conserver à l'esprit l'objectif constant d'être toujours plus utiles à nos concitoyens.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

L'été s'achève et malgré le niveau du lac, nous avons connu une belle saison estivale grâce à l'investissement et à l'adaptation des professionnels du tourisme !

Un grand merci aux bénévoles de toutes les associations organisatrices qui nous ont offert de belles manifestations sportives et culturelles et nous ont permis de profiter de moments de partage et de joie, malgré l'ambiance nationale et internationale en tension. Le Tour de France, notamment, nous a encore une fois démontré l'attractivité de notre beau territoire, avec des sites qui ont donné des étapes et des arrivées spectaculaires.

Cet été a également vu la destruction d'hectares de forêt ! Nous ne serons jamais assez reconnaissants à nos sapeurs-pompiers pour leur action et leur dévouement. Ils interviennent non seulement sur les accidents encore plus nombreux en cette période, mais partent aussi combattre ces feux au péril de leur vie. Un grand merci aussi à eux ! Merci encore aux entreprises et aux collectivités qui les emploient et les laissent partir en intervention malgré les contraintes.

En cette rentrée, malgré les annonces qui ne portent pas vers un franc optimisme, soyons confiants dans cette caractéristique des habitants des Hautes-Alpes qui ont déjà su témoigner d'un tempérament entreprenant, courageux et imaginaire pour aller de l'avant et s'adapter aux circonstances afin de relever de nouveaux défis.

Nous sommes à votre écoute pour relayer vos préoccupations et vos attentes au sein de l'hémicycle. Nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le sens de l'amélioration et serons également, comme toujours force de proposition.

Nous tenons également, à l'occasion de cette tribune, à souhaiter la bienvenue à notre nouveau préfet, Dominique Dufour, avec lequel nous travaillerons pour tous les citoyens.

Valérie Rossi et Joël Bonnaffoux,
co-présidents

"Un patrimoine extraordinaire"
Habitante de 50 ans - Montmaur



Qualité de vie, déplacements, logement, santé... Donnez votre avis

Le Département à l'écoute des Haut-Alpins avec Mon Avis Citoyen

Le Département des Hautes-Alpes, dans une volonté d'écoute des habitants, s'est associé à la plateforme Mon Avis Citoyen, comme de nombreuses collectivités en France.

Le but de ce service en ligne est de favoriser un dialogue constructif et ouvert entre les élus et les habitants. Donnez dès à présent votre avis sur www.monaviscitoyen.fr



En 2 minutes
donnez votre avis !

74 %

des Haut-Alpins apprécient le patrimoine
de leur département



Hautes-Alpes
le département